MIGRANTS : METTRE FIN AUX ACCORDS DU TOUQUET

**Signé il y a 21 ans par Paris et Londres**, les accords du Touquet font de la France le « bras policier » de la politique migratoire du Royaume-Uni pour empêcher les personnes exilées de traverser la Manche,

Ce traité du Touquet signéle 4 février 2003entre la France et le Royaume-Uni, entré en vigueur le 1ᵉʳ février 2004 concerne la surveillance de la frontière entre la France et le Royaume-Uni, par chacun des deux pays.

Ils prévoient que les contrôles sur le sol français des voyageurs à destination du Royaume-Uni soient effectués par les Britanniques et réciproquement.

**Pourquoi la frontière anglaise est-elle à Calais ?**

Suite à la pression migratoire toujours plus forte à la frontière anglaise, ces accords ont été renforcés. La frontière entre la France et le Royaume-Uni a été déplacée sur les côtes françaises, ce qui explique que des camps comme Calais sont apparus dans le nord de la France. Les contrôles ont également été renforcés dans les ports et à l’entrée d’Eurotunnel, points de passages classiques des migrants,pour un coût annuel voisin de 200 Millions d’euros, le Royaume-Uni s’engageant en échange à verser une compensation financière à la France.

**Un traité meurtrier**

Depuis la signature de ce traité, près de 300 personnes sont décédées à la frontière. De nombreuses autres ont disparu, et des milliers ont été mutilées et blessées. En 2024, environ 30.000 personnes auront traversé, et plus de 50 sont déjà décédées.

Les conditions d’accueil sont très variables, allant d’un accueil minimal du point de vue de l’hébergement, l’hygiène, l’alimentation, à une absence totale d’infrastructure, accompagnée de harcèlement pour empêcher toute installationprécaire. Maladies, violences font le quotidien de ceux qui fuient la misère.

Bien pire, les dispositions de reconduites sont inexistantes et inopérantes. Le droit est inapplicable dans les conditions actuelles, et décrédibilise les gouvernements qui sont responsables de ces mesures inapplicables.

Malgré les traités bilatéraux visant à renforcer la frontière, les milliards d’euros dépensés depuis 21 ans, les personnes exilées sont là et continuent à prendre tous les risques pour pénétrer sur le territoire britannique.

AU PAYS DE VICTOR HUGO ET DES DROITS DE L’HOMME : **Il faut mettre fin à cette politique qui ne génère que maltraitance et violence**.

Il revient à l’Etat du Royaume Uni de prendre ses responsabilités pour accueillir ces personnes surson propre territoire, après avoir traversé légalement la manche dans des conditions dignes et pour un coût de transport ordinaire. C’est la raison pour laquelle Fabien ROUSSEL au nom du Parti Communiste Français, demande à Michel BARNIER d’annuler le Traité du Touquet, comme l’y autorise ce traité avec un préavis de 2 ans.

Ainsi les habitants des zones côtières Françaises pourront retrouver une vie sereine et les migrants pourront transiter dans des conditions dignes, en respectant les lois britanniques et Françaises.

Françoise GEGOT